

Tarifs douaniers et transmission monétaire en régime de change fixe : le cas de l'UEMOA

Customs Tariffs and Monetary Transmission under a Fixed Exchange Rate Regime: The Case of the WAEMU

Ibrahim Ag ELMOCTAR

Enseignant-Chercheur

Université de Labé (UL), Hafia, Guinée

Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES-USSGB)

<https://orcid.org/0009-0005-2443-9047>

Fawaz A. Adéchinan Aminou

Université de Labé (UL), Hafia, Guinée

Centre de Recherche en Economie de l'Université d'Abomey-Calavi (CRE-UAC)

<https://orcid.org/0000-0002-8439-2085>

Amadou SAMAKE

Université General Lansana CONTE de Sonfonia (UGLC-SC), Conakry, Guinée

Laboratoire de Pr Ahmadou Oury Kory BAH

<https://orcid.org/0009-0006-3587-237X>

Mbaye DIENE

Université de Labé (UL), Hafia, Guinée

Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES)

Date de soumission : 24/10/2025

Date d'acceptation : 13/01/2026

Pour citer cet article :

ELMOCTAR I. A. & al. (2026) «Tarifs douaniers et transmission monétaire en régime de change fixe : le cas de l'UEMOA», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 9 : Numéro 1 » pp : 215 - 231

Résumé

Cet article analyse l'interaction entre politiques tarifaires nationales et transmission de la politique monétaire dans un régime de change fixe, en s'appuyant sur les expériences du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sur la période 2017–2024. À partir du cadre théorique de Mundell-Fleming et de la courbe de Phillips en économie ouverte, l'étude montre que les décisions tarifaires constituent un canal déterminant d'ajustement des prix dans une union monétaire confrontée à des chocs externes tels que la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les tensions logistiques mondiales. Les résultats empiriques indiquent que les exonérations dans certains pays atténuent l'inflation importée à court terme, tandis que les surtaxes la renforcent, et que les baisses ciblées de droits peuvent contribuer à une stabilisation régionale lorsque l'économie concernée occupe un poids significatif dans l'Union. Ces divergences révèlent une transmission monétaire fragmentée et interrogent la cohérence institutionnelle d'une union monétaire centralisée en présence de politiques commerciales autonomes. L'étude conclut que les politiques tarifaires doivent être intégrées dans l'analyse de la transmission monétaire en UEMOA et propose des pistes de réflexion pour approfondir la compatibilité entre intégration monétaire, régime de change fixe et articulation avec les dynamiques commerciales continentales.

Mots-clés : UEMOA ; politique monétaire ; tarifs douaniers ; inflation importée ; régime de change fixe ; transmission monétaire.

Codes JEL : E52, E58, F13, F15, G21, O55

Abstract

This paper examines the interaction between national tariff policies and monetary transmission in a fixed exchange rate regime, based on the experiences of Senegal, Benin and Côte d'Ivoire within the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) over the period 2017–2024. Drawing on the theoretical framework of the Mundell–Fleming model and the open-economy Phillips curve, the study shows that tariff decisions are a key channel of price adjustment in a monetary union exposed to external shocks such as the COVID-19 pandemic, the war in Ukraine and global logistical disruptions. The empirical findings indicate that tariff exemptions mitigate short-term imported inflation, whereas surcharges amplify it, and that targeted tariff reductions may contribute to regional price stabilization when implemented by a dominant economy in the union. These divergent national strategies highlight fragmented monetary transmission and question the institutional coherence of a centralized monetary policy operating alongside autonomous commercial policies. The paper concludes that tariff policies should be incorporated into the analysis of monetary transmission in WAEMU and opens avenues for further reflection on the compatibility between monetary integration, fixed exchange rate regimes and emerging continental trade frameworks.

Keywords: WAEMU; monetary policy; customs tariffs; imported inflation; fixed exchange rate; monetary transmission.

JEL Codes : E52, E58, F13, F15, G21, O55

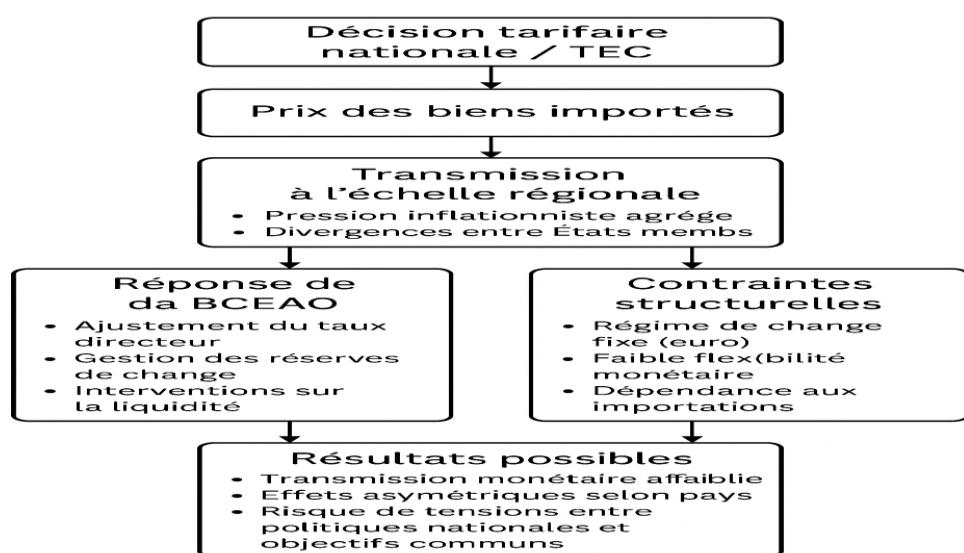
Introduction

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) constitue l'une des expériences les plus abouties d'intégration monétaire en Afrique. Créeée en 1994, elle repose sur une monnaie unique émise et régulée par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont l'objectif central est la stabilité des prix dans un régime de change fixe ancré à l'euro. Si la politique monétaire est uniformisée et centralisée, les politiques commerciales et tarifaires demeurent sous la compétence des États membres, malgré l'existence d'un Tarif extérieur commun (TEC). Cette asymétrie institutionnelle soulève un enjeu central : quelle cohérence entre une politique monétaire unique visant la stabilité régionale et des politiques tarifaires nationales différencieront des objectifs domestiques ?

Les chocs mondiaux récents (pandémie de COVID-19, flambée des prix alimentaires et énergétiques consécutive à la guerre en Ukraine, perturbations logistiques maritimes en mer Rouge) ont accentué l'inflation importée dans plusieurs pays de l'Union. Pour en atténuer les effets, les États ont adopté des réponses tarifaires contrastées (exonérations temporaires, baisses de droits, surtaxes), modifiant les prix relatifs des biens importés et influençant la dynamique inflationniste. Dans un régime de change fixe, ces décisions nationales peuvent limiter la marge de manœuvre de la BCEAO et affaiblir l'efficacité de la transmission monétaire, en générant des divergences de prix intra-régionales.

Ces interactions peuvent être synthétisées à travers la chaîne suivante :

Graphique 1 : Chaîne de transmission des tarifs douaniers vers la politique monétaire dans l'UEMOA



Source : constructions des auteurs à partir des modèles de Mundell-Fleming en régime de change fixe et des rapports BCEAO (2015–2024).

À partir du modèle de Mundell-Fleming et de la courbe de Phillips ouverte, nous formulons l'hypothèse que les décisions tarifaires constituent un canal essentiel (mais asymétrique) de transmission des chocs externes et de limitation de l'efficacité de la politique monétaire. Cela soulève trois questions de recherche :

- Dans quelle mesure les ajustements tarifaires influencent-ils la transmission monétaire dans l'UEMOA ?
- Ces effets sont-ils homogènes entre les États membres de l'Union ?
- Comment ces asymétries affectent-elles la crédibilité du régime de change fixe et la gouvernance régionale ?

Sur cette base, trois objectifs guident cette étude :

1. Formaliser les canaux reliant tarifs douaniers, inflation importée et transmission monétaire.
2. Comparer trois configurations nationales (Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire) sur la période 2017–2024.
3. Discuter des implications institutionnelles pour la coordination tarifaire et l'intégration future au sein de la ZLECAF.

Cet article s'appuie sur une approche qualitative d'analyse descriptive comparative, basée sur trois études de cas (Sénégal, Bénin et Côte d'Ivoire) sélectionnés en raison de leur poids économique et de la diversité des stratégies tarifaires appliquées face aux chocs. L'analyse couvre la période 2017–2024 à partir de données officielles issues des rapports BCEAO, des instituts nationaux de statistique, de la Commission UEMOA et des publications du FMI.

La section 1 présente le cadre institutionnel et théorique.

La section 2 examine les canaux d'interaction entre tarifs douaniers et transmission monétaire.

La section 3 propose une analyse comparative des trois études de cas.

La section 4 discute les implications de gouvernance et les perspectives d'intégration régionale.

1. Cadre institutionnel et théorique

1.1. Organisation institutionnelle de l'UEMOA et rôle de la BCEAO

Créée en 1994, l'UEMOA regroupe huit pays partageant une monnaie commune, régulée par la BCEAO, dont le mandat central est la stabilité des prix dans un régime de change fixe ancré à l'euro. L'action de la BCEAO repose principalement sur trois instruments : le taux directeur, les opérations de liquidité et les réserves obligatoires. Depuis les réformes de modernisation du cadre monétaire (2010–2012), l'Union vise implicitement une inflation modérée à moyen terme.

Cependant, contrairement à la politique monétaire, les politiques tarifaires et fiscales demeurent de compétence nationale, bien que le Tarif extérieur commun (TEC), instauré en 2000 puis révisé en 2014, vise à harmoniser le cadre commercial. Les États conservent néanmoins des marges d'ajustement à travers exonérations temporaires, baisses ciblées ou surtaxes anti-importations, souvent utilisées lors de chocs exogènes. Ce décalage institutionnel alimente un défi structurel de coordination au sein de l'Union.

Cette asymétrie (politique monétaire centralisée / politique tarifaire décentralisée) constitue le cœur de la problématique de transmission monétaire étudiée.

1.2. Littérature sur les tarifs douaniers, prix importés et inflation

Dans les économies ouvertes, les droits de douane sont un déterminant direct des prix à l'importation. La littérature empirique récente converge vers l'idée d'un pass-through tarifaire quasi immédiat dans les pays dépendants des importations.

Diop (2019) montre que l'ajustement des droits dans l'UEMOA se répercute rapidement sur l'IHPC. Fall (2020) confirme des effets similaires au Sénégal sur les produits alimentaires. Sy (2020) souligne que la désynchronisation des décisions tarifaires entraîne des divergences de prix internes.

Dans les économies émergentes, l'impact tarifaire est plus marquant sur les biens de consommation essentiels (alimentation, hydrocarbures), ce qui amplifie les risques de tensions sociales. Les travaux de Blanchard & Giavazzi (2002) et Lane (2012) rappellent que, sans coordination commerciale, une politique monétaire commune perd en efficacité.

Dans le cas UEMOA, l'inflation importée n'est pas un effet secondaire : elle est structurelle

1.3. Transmission monétaire en régime de change fixe : apports de Mundell–Fleming

Le modèle classique de Mundell (1963) et Fleming (1962) démontre qu'en régime de change fixe et avec forte mobilité des capitaux, l'autonomie de la politique monétaire est limitée :

- La banque centrale doit défendre le taux de change
- Les marges de stabilisation interne sont faibles
- Le budget et les instruments parafiscaux gagnent en poids

Dans l'UEMOA, ce schéma se vérifie : les décisions tarifaires deviennent un substitut partiel à l'ajustement monétaire, notamment lorsque la BCEAO doit arbitrer entre inflation et soutenabilité des réserves.

1.4. Courbe de Phillips ouverte : rôle des prix importés dans l'inflation

Dans une version ouverte de la courbe de Phillips (Obstfeld & Rogoff, 1996), l'inflation est fonction de la demande interne mais aussi du coût des biens importés :

$$\pi_t = \beta E(\pi_{t+1}) + \alpha (\text{écart de production}) + \gamma \Delta P_{\text{import}}$$

où $\gamma > 0$ mesure la sensibilité aux prix importés.

Dans l'UEMOA, où plus de 40 % du panier IHPC dépend des importations, la composante γ est élevée, ce qui renforce :

- L'impact des décisions tarifaires
- L'asymétrie des réactions inflationnistes selon les pays
- La complexité de l'action monétaire centralisée

Ainsi, en contexte UEMOA, tarifs douaniers = outil direct d'intervention sur l'inflation importée.

1.5. Policy mix, coordination et unions monétaires

La littérature sur les unions monétaires (Blanchard & Giavazzi, 2002 ; De Grauwe, 2016) souligne qu'une politique monétaire commune doit être cohérente avec les politiques fiscales et commerciales pour atteindre la stabilité.

Dans la zone euro, le manque de coordination fiscale durant la crise 2010–2012 a réduit l'efficacité de la BCE (Lane, 2012).

L'UEMOA fait face à une tension comparable :

- BCEAO = stabilisation régionale
- États = arbitrage pouvoir d'achat / recettes / compétitivité

La ZLECAF renforce cette nécessité de coordination car elle repositionnera l'UEMOA dans une nouvelle hiérarchie tarifaire continentale.

L'intégration régionale ne peut réussir sans discipline tarifaire interne, condition préalable à tout espace monétaire crédible.

2. Méthodologie et sources de données

2.1. Démarche analytique

Cet article adopte une méthodologie qualitative d'analyse descriptive comparative, reposant sur l'étude de trois pays membres de l'UEMOA : le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Ce choix s'explique par leur poids économique dans l'Union, la diversité de leur structure d'importations, ainsi que la différence des stratégies tarifaires mises en œuvre face aux chocs exogènes récents (COVID-19, crise énergétique mondiale, perturbations logistiques). L'objectif n'est pas d'estimer économétriquement l'ampleur du pass-through tarifaire, mais d'illustrer comment des politiques tarifaires divergentes modifient la transmission monétaire dans un régime de change fixe.

L'analyse s'appuie sur un cadre théorique en économie ouverte, mobilisant :

- le modèle de Mundell–Fleming en régime de change fixe (efficacité limitée de la politique monétaire),
- la courbe de Phillips ouverte (rôle des prix importés dans l'inflation),
- la littérature sur le policy mix en union monétaire (coordination tarifaire–monétaire).

L'approche qualitative est pertinente dans la mesure où les décisions tarifaires sont souvent discrétionnaires, graduelles, ciblées par produit, et difficiles à capturer dans une base de données homogène. Cette démarche permet d'illustrer les mécanismes à l'œuvre, plutôt que d'en quantifier précisément les élasticités.

2.2. Période d'analyse

L'étude couvre la période 2017–2024.

Ce choix se justifie par :

- l'instauration ou l'intensification de mesures tarifaires ciblées à partir de 2017,

- les chocs successifs COVID-19 (2020–2021), guerre en Ukraine (2022), tensions logistiques (2023–2024),
- la réaction progressive de la BCEAO (taux directeur relevé de 2,5 % à 3,25 % entre 2022–2024).

2.3. Choix des pays étudiés

Pays	Justification du choix
Sénégal	Forte dépendance à l'importation de produits alimentaires ; utilisation récurrente des exonérations pour contenir les prix.
Bénin	Application de surtaxes et mesures restrictives sur produits manufacturés et alimentaires.
Côte d'Ivoire	Première économie de l'Union ; baisses tarifaires ciblées ayant un effet stabilisateur régional.

Ces trois configurations permettent d'observer trois réponses tarifaires opposées (baisse, hausse, exonération) et leurs implications sur la transmission monétaire.

2.4. Variables analysées

L'étude mobilise cinq catégories d'indicateurs :

- **Tarifs douaniers** : baisses de droits, exonérations temporaires, surtaxes.
- **Prix importés** : coûts CAF, prix de gros, prix en frontière.
- **Inflation domestique** : IHPC total, inflation alimentaire, inflation énergie.
- **Politique monétaire** : taux directeur, liquidité bancaire, réserves obligatoires.
- **Position extérieure** : réserves de change, balance commerciale.

Spécificité UEMOA : le poids des produits importés dans le panier IHPC dépasse 40 %, ce qui renforce l'impact des prix importés et des décisions tarifaires sur l'inflation.

2.5. Sources de données mobilisées

- **BCEAO** : rapports annuels, bulletins, statistiques monétaires et financières (2015–2024).
- **Commission UEMOA** : documents TEC, dérogations et mesures sectorielles.
- **Instituts nationaux de statistique** : ANSD (Sénégal), INS Côte d'Ivoire, INSAE Bénin.

- **FMI** : Regional Economic Outlook et Staff Reports (2017–2024).
- **Documents réglementaires** : lois de finances, arrêtés ministériels sur droits et exonérations.
- **Littérature scientifique** : travaux théoriques et empiriques sur pass-through et policy mix.

2.6. Limites méthodologiques

Cette approche présente trois limites :

- **Absence d'estimation économétrique** : les effets quantitatifs du pass-through tarifaire ne sont pas mesurés par coefficients estimés.
- **Granularité des données tarifaires** : la disponibilité est hétérogène selon les pays et les produits.
- **Effets concomitants** : les décisions tarifaires coïncident parfois avec d'autres mesures (subventions, TVA), rendant l'attribution exclusive difficile.

Ces limites sont inhérentes à la nature des politiques tarifaires et justifient une analyse qualitative, en complément des travaux futurs visant une modélisation.

3. Études de cas comparatives : Sénégal, Bénin et Côte d'Ivoire (2017–2024)

Cette section présente une analyse comparative de la manière dont trois États membres de l'UEMOA (le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire) ont mobilisé l'instrument tarifaire face aux chocs externes récents, et comment ces choix ont influencé la dynamique de l'inflation et la transmission de la politique monétaire dans un régime de change fixe. La période 2017–2024, marquée par la volatilité des prix mondiaux agricoles, la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les tensions logistiques en mer Rouge, constitue un terrain pertinent d'observation des interactions entre politiques tarifaires nationales et pilotage monétaire régional.

3.1. Sénégal : les exonérations comme amortisseur de l'inflation importée

Le Sénégal a adopté une stratégie reposant sur des exonérations temporaires ou suspensions de droits, particulièrement sur les produits alimentaires de base (riz, blé, huiles végétales). Cette politique a cherché à limiter l'impact de l'inflation importée sur le pouvoir d'achat urbain et à contenir les tensions sociales.

À court terme, ces mesures ont modéré l'inflation apparente, mais elles ont également entraîné :

- une baisse des recettes douanières,
- une dépendance accrue aux importations,
- un signal inflationniste atténué pour la BCEAO, pouvant retarder l'ajustement monétaire régional.

3.2. Bénin : les surtaxes comme mécanisme de protection et de recettes

Le Bénin a poursuivi une stratégie quasi inverse en recourant à des surtaxes et mesures tarifaires restrictives sur certains produits importés, notamment manufacturés. Ces décisions visaient à soutenir les recettes fiscales et protéger certaines branches locales fragilisées.

Cette orientation a rapidement généré :

- une hausse des prix à l'importation,
- un renforcement de l'inflation domestique,
- un effet amplificateur lorsque la BCEAO maintenait une politique monétaire accommodante.

Ce cas illustre le risque de divergence inflationniste intra-UEMOA lorsque la politique tarifaire nationale s'écarte de l'objectif régional de stabilisation.

3.3. Côte d'Ivoire : la réduction ciblée des droits comme stabilisateur régional

Première économie de l'Union, la Côte d'Ivoire a privilégié une approche intermédiaire basée sur des réductions temporaires de droits sur les produits alimentaires essentiels. Cette stratégie a contribué à contenir la hausse des prix intérieurs et, du fait du poids économique du pays, à atténuer les pressions inflationnistes régionales.

Elle comporte toutefois des limites structurelles :

- fragilisation budgétaire,
- dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales,
- risque de distorsion commerciale à l'entrée en vigueur de la ZLECAF.

3.4. Tableau comparatif des mesures tarifaires et effets sur l'inflation

**Tableau 1 : Mesures tarifaires et effets sur l'inflation dans trois pays de l'UEMOA
(2017-2024)**

Pays	Type de mesure tarifaire dominante	Période	Produits concernés	Effets attendus sur les prix	Inflation observée (tendance)
Sénégal	Exonérations et suspensions	2017–2019 ; 2022–2023	Riz, blé, huiles, sucre	Modération à court terme	Inflation contenue
Bénin	Surtaxes	2018 ; 2022	Manufacturés, textiles, denrées	Augmentation prix	Inflation supérieure
Côte d'Ivoire	Baisse de droits	2021–2022	Riz, blé, huiles	Stabilisation	≈ 4 % en 2024

Source : Compilation des auteurs à partir de BCEAO (2017–2024), FMI, Perspectives régionales, ANSD, INS Côte d'Ivoire, INSAE Bénin.

3.5. Chronologie des chocs externes, réponses tarifaires et ajustement monétaire

Tableau 2 : Chronologie comparée des mesures tarifaires et des réponses monétaires BCEAO

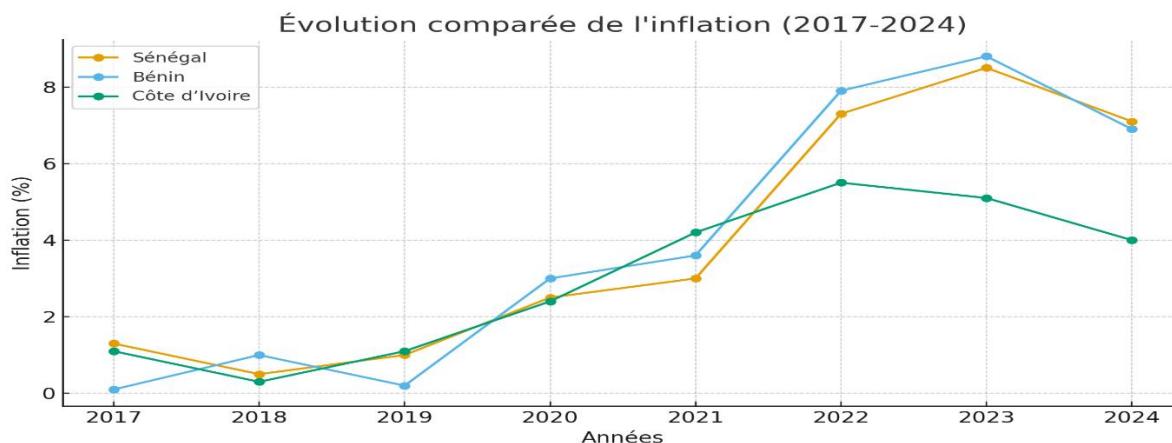
Année	Choc externe majeur	Sénégal	Bénin	Côte d'Ivoire	Réaction BCEAO
2017–2019	Volatilité prix agricoles	Exonérations	Surtaxes	Mesures limitées	Taux 2,5 %
2020–2021	COVID-19	Exonérations renouvelées	Surtaxes maintenues	Baisse ciblée	Politique accommodante
2022	Ukraine	Exonérations élargies	Nouvelles surtaxes	Baisse élargie	Taux 2,5→3%

Année	Choc externe majeur	Sénégal	Bénin	Côte d'Ivoire	Réaction BCEAO
2023–2024	Inflation persistante	Exonérations	Ajustements minimes	Mesures ponctuelles	Taux porté à 3,25%

Source : Auteurs, d'après FMI (2021–2024), BCEAO, Bulletins de politique monétaire, décisions ministérielles.

3.6. Graphique comparatif de l'évolution de l'inflation

Graphique 2 : Évolution comparée de l'inflation au Sénégal, au Bénin et en Côte d'Ivoire (2017–2024)



Source : Estimations des auteurs d'après tendances BCEAO (2017–2024) et FMI, REO.

L'évolution de l'inflation entre 2022 et 2024 montre une divergence nette :

- **Bénin et Sénégal** dépassent 7 % suite aux mesures de surtaxes et d'exonérations répétées.
- **La Côte d'Ivoire** maintient une inflation proche de 4 %, suggérant un effet stabilisateur lié à sa politique tarifaire ciblée.

3.7. Enseignements analytiques de la comparaison

Cette comparaison met en évidence quatre conclusions majeures :

- Les politiques tarifaires **modifient le canal de transmission monétaire**, même en l'absence de dévaluation.
- Les effets sont **asymétriques** selon structure d'importation et poids économique des pays.
- Les divergences tarifaires créent des **tensions de cohérence** dans un cadre monétaire centralisé.
- La Côte d'Ivoire occupe un rôle de **stabilisateur régional**, mais au prix d'un risque de dépendance accrue.

4. Discussions : politique monétaire, coordination tarifaire et cohérence institutionnelle

Les résultats empiriques de la Section 3 mettent en lumière les tensions structurelles inhérentes au fonctionnement de l'UEMOA. Dans un régime de change fixe, où la banque centrale poursuit une politique monétaire commune visant la stabilité des prix, la persistance d'une souveraineté tarifaire nationale soulève des enjeux conceptuels majeurs liés à la cohérence du cadre macroéconomique. Cette section discute de ces enjeux dans une perspective académique, à la lumière des théories économiques et de la littérature sur les unions monétaires.

4.1. Une asymétrie structurelle au sein de l'union monétaire

Selon la théorie des zones monétaires optimales (Mundell, 1961), l'optimisation d'une union suppose la mobilité des facteurs, l'harmonisation des politiques économiques et un niveau élevé de synchronisation conjoncturelle. Dans le cas de l'UEMOA, l'harmonisation monétaire est acquise, mais la coordination fiscale et tarifaire demeure limitée. Cette asymétrie institutionnelle crée un espace dans lequel les décisions de politique commerciale deviennent un instrument de stabilisation interne face aux chocs externes, mais au prix d'une cohérence régionale fragilisée.

Ce constat s'inscrit dans la lignée des débats sur la zone euro, où l'absence de coordination budgétaire a été identifiée comme vulnérabilité majeure lors de la crise des dettes souveraines (Lane 2012 ; De Grauwe 2016). L'UEMOA présente une configuration similaire : la centralisation monétaire rend visibles les divergences nationales.

4.2. Fragmentation de la transmission monétaire dans un régime de change fixe

Dans un régime de change fixe, la politique monétaire est contrainte par la défense de la parité, limitant l'amplitude des ajustements des taux directeurs. La transmission monétaire devrait

fonctionner de manière homogène entre les pays membres. Or, les résultats empiriques montrent qu'il n'en est rien.

Les études de cas révèlent que :

- les exonérations tarifaires atténuent l'effet désinflationniste attendu,
- les surtaxes renforcent l'effet inflationniste malgré un resserrement monétaire,
- les baisses ciblées de droits stabilisent les prix, mais sans coordination formelle.

Ainsi, la politique tarifaire agit comme variable d'ajustement asymétrique, modifiant les canaux classiques de transmission explicités par Mundell-Fleming et la courbe de Phillips ouverte.

4.3. Divergence des objectifs et cohérence du policy mix

Le policy mix attendu dans une union monétaire repose sur une articulation cohérente entre politique monétaire, budgétaire et commerciale. Dans le cas de l'UEMOA, trois logiques potentiellement divergentes coexistent :

Acteur	Objectif	Temporalité
BCEAO	Stabilité régionale des prix	Moyen terme
États	Pouvoir d'achat et pression sociale	Court terme
ZLECAF	Intégration commerciale	Long terme

Cette divergence illustre un problème de synchronisation temporelle : la politique monétaire agit à moyen terme, tandis que les décisions tarifaires répondent à des impératifs immédiats. Cela rejoint les travaux de coordination dynamique inter-temporelle (Barro & Gordon, 1983), suggérant que l'incohérence temporelle peut réduire la crédibilité du cadre monétaire.

4.4. Implications théoriques pour la stabilité d'un régime de change fixe

Dans une union monétaire à faible intégration budgétaire, la crédibilité du régime de change repose sur la discipline collective. Une politique tarifaire autonome peut être analysée de deux façons :

- comme substitut à la politique monétaire, en amortissant les chocs externes,

- comme facteur d'instabilité, en créant des signaux contradictoires pour les prix et les anticipations.

Cette dualité souligne la nécessité d'approfondir la réflexion académique sur la compatibilité entre régime de change fixe, centralisation monétaire et fragmentation tarifaire.

4.5. Contribution théorique de l'étude

Cette recherche apporte trois contributions au débat académique :

- Elle met en évidence le rôle déterminant des politiques tarifaires dans la dynamique inflationniste d'une union monétaire, élément encore peu discuté dans la littérature africaine.
- Elle montre la transmission asymétrique des décisions tarifaires au sein d'un cadre monétaire centralisé, interrogeant les fondements des zones monétaires optimales en contexte africain.
- Elle ouvre une piste de réflexion sur la compatibilité entre ZLECAF, TEC et stabilité monétaire, question stratégique peu explorée jusqu'à présent dans les travaux sur l'intégration continentale.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'interaction entre politiques tarifaires nationales et transmission monétaire dans un régime de change fixe, à partir des expériences du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire sur la période 2017–2024. Les résultats mettent en évidence que, dans le cadre institutionnel de l'UEMOA, la politique tarifaire demeure un instrument central de gestion des chocs externes, malgré l'existence d'une politique monétaire commune confiée à la BCEAO. Les trois configurations observées (exonérations, surtaxes et baisses ciblées des droits de douane) démontrent que les décisions nationales peuvent atténuer ou amplifier la dynamique inflationniste, soulignant ainsi le rôle déterminant des prix importés dans la formation de l'inflation au sein de l'Union.

Sur le plan théorique, les résultats confirment les enseignements du modèle de Mundell-Fleming et de la courbe de Phillips en économie ouverte, selon lesquels les politiques commerciales constituent un déterminant non négligeable de l'équilibre interne dans une union monétaire. L'analyse comparative montre que la transmission de la politique monétaire n'est ni uniforme ni parfaitement prévisible lorsqu'elle est confrontée à des décisions tarifaires

divergentes. Cette réalité interroge la cohérence des zones monétaires optimales en contexte africain, et soulève la question de la compatibilité entre un régime de change fixe, une banque centrale indépendante et des politiques commerciales autonomes.

Cette étude présente néanmoins plusieurs limites. Elle mobilise une approche qualitative descriptive, sans recours à une estimation économétrique des effets du pass-through tarifaire sur l'inflation ou sur les taux d'intérêt réels. De plus, l'hétérogénéité des sources statistiques et la granularité variable des décisions tarifaires limitent la comparabilité exhaustive entre pays. Ces limites ouvrent des perspectives de recherche futures, notamment l'estimation d'un modèle dynamique (SVAR ou DSGE) permettant de quantifier l'effet des ajustements tarifaires sur la transmission monétaire dans l'UEMOA, ou encore l'analyse sectorielle des produits alimentaires et énergétiques afin d'identifier les élasticités différencierées de prix.

Enfin, cette recherche invite à approfondir la réflexion académique sur la compatibilité entre intégration monétaire régionale et organisation tarifaire nationale, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre graduelle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Dans ce contexte, la coordination des politiques tarifaires pourrait devenir un champ d'analyse privilégié pour l'économie monétaire africaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Barro, R., & Gordon, D. (1983). Rules, discretion and reputation in a model of monetary policy. *Journal of Monetary Economics*.
- Blanchard, O., & Giavazzi, F. (2002). Current account deficits in the Euro area. *Brookings Papers on Economic Activity*.
- De Grauwe, P. (2016). *Economics of Monetary Union*. Oxford University Press.
- Diop, M. (2019). Tariffs adjustments and price stabilization in UEMOA. *Journal of African Trade*.
- Fall, A. (2020). Fiscal responses and inflationary pressures in Senegal. *Revue Africaine des Politiques Économiques*.
- Fleming, J. (1962). Domestic financial policies under fixed and floating exchange rates. *IMF Staff Papers*.
- Lane, P. (2012). The European sovereign debt crisis. *Journal of Economic Perspectives*.
- Mundell, R. (1961). A theory of optimum currency areas. *American Economic Review*.
- Obstfeld, M., & Rogoff, K. (1996). *Foundations of International Macroeconomics*. MIT Press.
- Sy, A. (2020). Inflation dynamics and trade policies in West Africa. *African Development Review*.
- BCEAO. (2017–2024). *Rapports annuels et notes de politique monétaire*.
- Commission UEMOA. (2014). *Réforme du Tarif Extérieur Commun*.
- FMI. (2017–2024). *Perspectives Économiques Régionales — Afrique subsaharienne*.
- ANSD Sénégal. *Bulletins mensuels de prix*.
- INS Côte d'Ivoire. *Rapports statistiques*.
- INSAE Bénin. *Indicateurs économiques*.
- Traité de l'UEMOA. (1994).
- Ministère des Finances Sénégal. *Décrets d'exonération*.
- Ministère du Commerce Bénin. *Décisions de surtaxation*.
- Ministère de l'Économie Côte d'Ivoire. *Arrêtés baisse droits d'importation*.